



Ecotaxe en camping

Par rafale

bonjour,

je suis propriétaire d'un mobil-home dans un terrain de camping (on dit maintenant : hôtel de plein air), j'ai donc un contrat renouvelé chaque année, et sur ma facture il ressort la taxe de séjour ce qui est légale, mais cette année on me fait payer également une "écotaxe" ????

quelqu'un peut t-il me dire si c'est légale dans un camping et pour quel raison ?

J'ai fait beaucoup de recherche sur internet mais à part des écotaxes sur les voitures, camping car , je n'ai rien trouvé.

Merci à tous pour vos recherches et informations qui me seraient utiles.

bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Rafale